Suivi des plans d'eau des bassins Rhône-Méditerranée et Corse en application de la Directive Cadre sur l'Eau

(Sites de Référence, Réseau de Contrôle de Surveillance et Contrôle Opérationnel)

Note synthétique d'interprétation des résultats

Jouarres

(11 : Aude)

Campagnes 2008





Méthodologie

Contenu des suivis

Le tableau suivant résume les différents éléments suivis par an et les fréquences d'intervention associées. Il s'agit du suivi qualitatif type mis en place sur les plans d'eau du programme de surveillance.

Les différents paramètres physico-chimiques analysés sur l'eau sont suivis lors de quatre campagnes calées aux différentes phases du cycle annuel de fonctionnement du plan d'eau, soit entre le mois de février et le mois d'octobre.

				Paramètres	Type de prélèvements/ Mesures	HIVER	PRINTEMPS	ЕТЕ	AUTOMNE
Mesures in situ		Mesures in situ	O2 dis. (mg/l, %sat.), pH, COND (25°C), T°C, transparence secchi	Profils verticaux	Х	Х	Х	х	
	=	· ·	Physico-chimie classique	DBO5, PO4, Ptot, NH4, NKJ, NO3, NO2, COT, COD, MEST, Turbidité, Si dissoute	Prélèvement intégré et prélèvement ponctuel de fond	Х	Х	Х	Х
	SIIFEALL		Substances prioritaires, autres substances et pesticides	Micropolluants*	Prélèvement intégré et prélèvement ponctuel de fond	Х	х	Х	Х
			Pigments chlorophylliens	Chlorophylle a + phéopigments	Prélèvement intégré	Х	х	х	Х
	Minéralisation		Minéralisation	Ca ²⁺ , Na ⁺ , Mg ²⁺ , K ⁺ , dureté, TA, TAC, SO ₄ ²⁻ , Cl ⁻ , HCO ₃ ⁻	Prélèvement intégré	Х			
[,	Sur SEDIMENTS Phase solide (<2mm)		interstitielle : Physico-chimie	PO4, Ptot, NH4					
r SEDIMENTS			Physico-chimie	Corg., Ptot, NKJ, Granulomètrie, perte au feu	Prélèvement ponctuel au point de plus grande profondeur				Х
ns	i	Ph	Substances prioritaires, autres substances et pesticides	Micropolluants*					
				Phytoplancton	Prélèvement intégré (Cemagref/Utermöhl)	Х	Х	Х	Х
				Oligochètes	IOBL				Χ
HYDROBIOLOGIE et HYDROMORPHOLOGIE		JVDBOBIOLOGIE ot	Mollusques	IMOL				Χ	
			Macrophytes	Protocole Cemagref (nov.2007)			Χ		
			Hydromorphologie	A partir du Lake Habitat Survey (LHS)			Х		
				Suivi piscicole	Protocole CEN (en charge de l'ONEMA)			Х	

^{* :} se référer à l'annexe 5 de la circulaire DCE 2006/16, analyses à réaliser sur les paramètres pertinents à suivre sur le support concerné

Outils d'interprétation (détails en annexe 2)

L'interprétation des résultats a été réalisée selon deux approches complémentaires s'appuyant d'une part sur une méthode largement utilisée pour évaluer le niveau trophique des plans d'eau (Diagnose rapide) et sur l'Arrêté du 25 janvier 2010 permettant de qualifier les masses d'eau en terme d'état selon la DCE.

Diagnose rapide

Cette méthode a été mise au point par le Cemagref (protocole actualisé de 2003) et renseigne sur la qualité générale du plan d'eau en rapport avec son niveau trophique. Ce n'est pas une interprétation en terme d'état au sens de la DCE.

Etat écologique et état chimique au sens de la DCE

La présente note synthétique définit également un état écologique et un état chimique liés à un niveau de confiance. Cette évaluation est réalisée suivant les préconisations de l'« Arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface ».

Caractéristiques du plan d'eau

Nom : Jouarres Code lac : Y1435003 Masse d'eau : FRDL 120 Département : 11 (Aude)

Région: Languedoc-Roussillon

Origine : **Anthropique** (Masse d'Eau Artificielle : MEA)

Typologie: A13b =plan d'eau généralement non vidangé mais à gestion hydraulique contrôlée

Altitude (NGF): **50** Superficie (ha): **104** Volume (hm³): **2.5**

Profondeur maximum (m): 7.5

Temps de séjour (j) : -

Tributaire(s): alimenté principalement par le canal du midi

Exutoire(s): -

Réseau de suivi DCE : Réseau de contrôle de surveillance / contrôle opérationnel (Cf. Annexe 1)

Période/Année de suivi : 2008 Objectif de bon potentiel : 2021

Des informations complémentaires sur le contexte général du plan d'eau, sur les enjeux et le programme de mesures sont disponibles via l'atlas internet de bassin.



Résultats - Interprétation

L'étang de Jouarres est situé dans l'Aude (11) en bordure du canal du midi sur le territoire de la commune d'Azille. Il s'agit d'un étang d'origine artificielle, qui est alimenté par le canal du midi à partir d'une station de pompage, il ne dispose pas d'exutoire de surface.

Le lac présente un fonctionnement d'étang, avec un gradient de température. Sa localisation dans un couloir à vent induit un brassage des eaux régulier.

Le bassin versant est principalement constitué de vignobles. Une digue a été construite sur toute la partie sud-est de l'étang. Une résidence touristique "Jouarres l'étang" est implantée à l'ouest du lac.

L'étang de Jouarres est géré par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Jouarres (SIAJ) pour les usages touristiques du lac : baignade, voile. L'étang est apprécié par les pêcheurs amateurs. La gestion des eaux du lac est faite par Bas Rhône Languedoc (BRL) pour l'irrigation et le soutien d'étiage.

Diagnose rapide

L'étang de Jouarres présente une qualité générale la classant dans la catégorie des **plans d'eau oligo-mésotrophes**. Les résultats obtenus pour certains indices fonctionnels paraissent étonnements élevés comparativement aux autres résultats acquis. Les caractéristiques du plan d'eau (faible profondeur, secteur fortement venté, nature des sédiments : fines) pourraient expliquer la très faible transparence des eaux observée qui résulterait alors plus de facteurs physiques et géologiques plutôt que de la productivité réelle du plan d'eau.

Les résultats détaillés de la diagnose rapide sont présentés en annexe 3.

Etat écologique et chimique au sens de la DCE

L'évaluation DCE classe l'étang de Jouarres en **bon potentiel écologique** sur la base des résultats obtenus en 2008 (Cf annexe 4). Pour cette évaluation, il a été considéré que l'élément de qualité transparence n'était pas pertinent pour ce plan d'eau : cas des exceptions locales.

Il est classé en **bon état chimique** (Cf. Annexe 5) puisque aucune des substances prises en compte pour évaluer l'état chimique ne dépasse les normes de qualité environnementales.

L'évaluation de l'état chimique de l'étang de Jouarres semble cependant peu représentative de la situation réelle du plan d'eau et des pressions dont il fait l'objet. Il constitue ainsi le plan d'eau le plus contaminé par les pesticides sur 60 plans d'eau suivis sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse au cours des années 2007 à 2009.

Des éléments complémentaires ont également été suivis : macrophytes et hydromorphologie (Cf annexe 6).

Suivi piscicole

Le plan d'eau de Jouarres a été pêché en 2008 par l'ONEMA (Cf. annexe 7).

Il montre un peuplement piscicole qui peut être qualifié de perturbé. Le gardon, espèce ubiquiste, domine ainsi largement les captures et la perche présente des difficultés à accomplir l'ensemble de son cycle de développement.

Ces premiers éléments de diagnostics seront à consolider lors des prochaines campagnes de pêche scientifique.

Annexes

Annexe 1 : Programme de surveillance

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), un programme de surveillance doit être établi pour suivre l'état écologique (ou le potentiel écologique) et l'état chimique des eaux douces de surface.

Différents réseaux constituent le programme de surveillance. Parmi ceux-ci, deux réseaux sont actuellement mis en oeuvre sur les plans d'eau :

- Le réseau de contrôle de surveillance (RCS) vise à donner une image globale de la qualité des eaux. Tous les plans d'eau naturels supérieurs à 50ha ont été pris en compte sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Pour les plans d'eau d'origine anthropique, une sélection a été opérée parmi les plans d'eau supérieurs à 50ha, afin de couvrir au mieux les différents types présents sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse (grandes retenues, plans d'eau de digue, plans d'eau de creusement).
- <u>Le contrôle opérationnel (CO)</u> vise à suivre spécifiquement les masses d'eau (naturelles ou anthropiques) supérieures à 50ha, à risque de non atteinte du bon état (ou du bon potentiel) des eaux en 2015.

Au total, 80 plans d'eau sont suivis sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse dans le cadre de ces deux réseaux.

Le contenu du programme de suivi sur les plans d'eau est identique pour le RCS et le CO. Un plan d'eau concerné par le CO sera cependant suivi à une fréquence plus soutenue (tous les 3 ans) comparativement à un plan d'eau strictement visé par le RCS (tous les 6 ans).

Annexe 2: Les outils d'interprétation

La Diagnose rapide

(d'après le Protocole actualisé de la diagnose rapide des plans d'eau, Jacques Barbe, Michel Lafont, Jacques Mouthon, Michel Philippe, Cemagref, Agence de l'Eau RMC, juillet 2003).

L'interprétation de la diagnose rapide s'appuie sur plusieurs types d'indices : les indices spécifiques basés sur un paramètre particulier, les indices fonctionnels élaborés à partir d'un ou de plusieurs paramètres regroupés pour refléter un aspect fonctionnel du plan d'eau. Ils sont de nature physicochimique ou biologique.

Ils sont tous construits pour s'échelonner en fonction de la dégradation de la qualité du milieu suivant une échelle de 0 à 100 (de l'ultra oligotrophie à l'hyper eutrophie).

Leur confrontation directe doit permettre ainsi de discerner facilement les concordances ou les discordances existant entre les principaux éléments fonctionnels du milieu.

Les indices physico-chimiques

Indice Pigments chlorophylliens

 $I_{\rm C}=16+41,89~x~log_{10}(X+0,5)$ où X est la somme de la chlorophylle_a et de la phéophytine_a exprimée en $\mu g/l.~X$ représente la moyenne des résultats obtenus sur l'échantillon intégré en dehors du brassage hivernal.

Indice Transparence

 $I_T=82-66,44 \ x \ log_{10}(X)$ où X est la moyenne des profondeurs de Secchi (en m) mesurées pendant la même période que précédemment.

La moyenne de ces deux indices constitue le premier indice fonctionnel : Indice **Production**.

<u>Indice P total hiver</u>

 $I_{PTH}=115+39,6~x~log_{10}(X)$ où X est la valeur du phosphore total (mg/l), mesurée lors de la campagne de fin d'hiver et obtenue à partir de l'échantillon intégré.

Indice N total hiver

 $I_{NTH}=47+65 \ x \ log_{10}(X)$ où X est la valeur de l'azote total (mg/l), mesurée lors de la campagne de fin d'hiver et obtenue à partir de l'échantillon intégré.

La moyenne de ces deux indices constitue l'indice fonctionnel **Nutrition**.

Indice Consommation journalière en O2 dissous

 $I_{O2j} = -50 + 62 \text{ x } log_{10}(X+10)$ où X est \overline{la} valeur de la consommation journalière en oxygène dissous en $mg/m^3/j$.

Cet indice constitue l'indice fonctionnel **Dégradation**.

Indice P total du sédiment

 $I_{PTS} = 109 + 55 \text{ x } log_{10}(X)$ où X est la valeur du phosphore total du sédiment (en % de MS), obtenue lors de la campagne de prélèvement des sédiments ayant lieu normalement en fin de période de production biologique.

Cet indice constitue l'indice fonctionnel Stockage des minéraux du sédiment.

Indice Perte au feu du sédiment

 $I_{PF} = 53 \ x \ log_{10}(X)$ où X est la valeur de la Perte au feu du sédiment (en % de MS), obtenue lors de la même campagne que précédemment.

Cet indice constitue l'indice fonctionnel Stockage de la matière organique du sédiment.

Indice P total de l'eau interstitielle

 $I_{PTI} = 63 + 33 \text{ x } log_{10}(X)$ où X est la valeur du phosphore total de l'eau interstitielle (mg/l), obtenue lors de la campagne de sédiment.

Indice Ammonium de l'eau interstitielle

 $I_{NH4I}=18+45\ x\ log_{10}(X+0,4)$ où X est la valeur de l'ammonium de l'eau interstitielle (mg/l de N), obtenue lors de la campagne de sédiment.

La moyenne de ces deux indices constitue l'indice fonctionnel **Relargage**.

Quatre campagnes de prélèvements sont réalisées dans le cadre du protocole de la Diagnose rapide. Pour les quelques plans d'eau de référence où six campagnes ont été effectuées, les indices Pigments chlorophylliens et Transparence ont été calculés sur les résultats obtenus lors des cinq campagnes suivant la campagne de fin d'hiver.

A partir de ces six indices fonctionnels, deux indices physico-chimiques moyens peuvent être calculés pour synthétiser les résultats :

- Un indice physico-chimique moyen de pleine eau = moyenne des indices fonctionnels nutrition, production et dégradation ;
- Un indice physico-chimique moyen du sédiment = moyenne des indices fonctionnels stockage des minéraux du sédiment, stockage de la matière organique du sédiment et relargage.

Les indices biologiques sont au nombre de trois :

<u>L'Indice Planctonique</u> est calculé à partir des listes floristiques obtenues lors des différentes campagnes de la période de production biologique.

L'indice s'appuie sur des coefficients de qualité (Qi) attribués à chaque groupe algal (*les coefficients les plus élevés étant attribués aux groupes les plus liés à l'eutrophisation*) et sur des classes d'abondances relatives (Aj).

IP = moyenne de Σ Qi x Aj sur la base des résultats obtenus lors des trois campagnes estivales.

Avec les valeurs suivantes pour Qi et Aj :

Groupes algaux	Qi
Desmidiées	1
Diatomées	3
Chrysophycées	5
Dinophycées et Cryptophycées	9
Chlorophycées (sauf Desmidiées)	12
Cyanophycées	16
Eugléniens	20

Coefficients attribués aux groupes algaux repères

Abondance relative	Aj
0 à ≤ 10	0
10 à ≤ 30	1
30 à ≤ 50	2
50 à ≤ 70	3
70 à ≤ 90	4
90 à ≤ 100	5

Classes d'abondance relative du phytoplancton

L'indice planctonique tel que décrit dans la diagnose rapide est issu de prélèvements réalisés au filet à plancton. Les prélèvements réalisés dans le cadre de la DCE sont des prélèvements d'eau brute intégrés sur la zone euphotique (2,5 fois la transparence mesurée à l'aide du disque de Secchi).

<u>L'Indice Oligochètes</u>: $IO = 126 - 74 \times log_{10}(X+2,246)$ où X est la moyenne entre l'IOBL de la plus grande profondeur et la valeur moyenne des IOBL de profondeur intermédiaire.

L'indice IOBL par point de prélèvement (= 3 « coups » de bennes à une profondeur donnée) = S + 3log10 (D+1) où S = nombre de taxons parmi les oligochètes comptés et D = densité en oligochètes pour 0.1 m².

Le tableau ci-dessous présente le mode détermination de l'indice IMOL.

	au standard de détermination de édure of the determination of inde		MOL.
Niveau d'échantillonnage	Repères malacologiques	Indices	Exemples (dates de prospection)
Z ₁ = 9/10 Zmax	- Gastéropodes et Bivalves présents	8	Léman (1963)
kij uto nineg di panjer gan zelig annté in es poseebena, nelid and parestavé ne toin il	- Gastéropodes absents, Bivalves seuls présents	7	Bourget (1940), Longemer (1977), Grand Maclu (1983). Chalain (1984),
	. Absence de n	nollusques	s en Z ₁
ddinogonob fisisesp	- Deux genres ou plus de deux genres de Gastéropodes présents	6	Lac Léman (1987), Saint-Point (1978) Grand Clairvaux (1982), Laffrey (1989).
Z ₂ = -10 m (20 m)(2)	- Un seul genre de Gastéropode présent	5	Le Bourget (1988), Rémoray (1978 et 1989), Les Rousses (1980).
	- Gastéropodes absents, pisidies présentes(1)	4	Gérardmer (1977), l'Abbaye (1980), Petit Clairvaux (1982), Val (1986).
	Absence de n	nollusques	s en Z ₂
aniques dans les sé euplaments (MOUT es lacs médio-euro	- Deux genres ou plus de deux genres de Gastéropodes présents	3	Petit Maclu (1983), Antre (1984), Petit Etival (1985).
	- Un seul genre de Gastéropode présent	2	Grand Etival (1985)
$Z_3 = -3 \text{ m}$ $(5-6 \text{ m})(2)$	- Gastéropodes absents, pisidies présentes(1)	essellesp 1987c; Öl 1 hébenden 1 hébenden 1 hébenden 1 hébenden	Ilay (1984), Narlay (1984) Aydat (1985), Bonlieu (1985) Nantua (1988), Sylans (1988) Petitchet (1989), Lamoura (1988), Pierre-Chatel (1989)
	- Absence de mollusques	0	Lac des Corbeaux (1984) Lac Vert (1985), Lispach (1984),

Les critères de l'état écologique et de l'état chimique

Les critères à prendre en compte et les modalités de calcul et d'agrégation des différents éléments de qualité permettant l'évaluation de l'état écologique et de l'état chimique des plans d'eau sont détaillés dans l'« Arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface ».

Les critères pris en compte actuellement sont résumés ci-dessous (pour plus de précisions, se référer à l'arrêté).

Evaluation de l'état (/du potentiel) écologique :

- Eléments de qualité biologiques

Elément de	Métriques/Paramètres	PLANS D'EAU NATURELS Limites des classes d'état					PLANS D'EAU D'ORIGINE
qualité	•	Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	ANTHROPIQUE
Dhytoploneton	[Chl-a] moyenne estivale (µg/l)			(Cf. Arrêté		
Phytoplancton	IPL (Indice Planctonique)	25	40	60	80		
	IMOL (Indice Mollusque)*	8	7	4	1		
Invertébrés	IOBL (Indice Oligochètes de Bioindication Lacustres)*	15	10	6	3		

^{*:} paramètres complémentaire pour conforter le diagnostic

Les travaux réalisés jusqu'à présent n'ont pas permis de produire des valeurs seuils pour les éléments de qualité macrophytes et poissons.

- Eléments physico-chimiques généraux

Paramètres par élément de qualité	Limites des classes d'état					
Parametres par element de quante	Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	
Nutriments						
N minéral maximal (NO3 + NH4)(mg N/l)	0,2	0,4	1	2		
PO4 maximal (mg P/I)	0,01	0,02	0,03	0,05		
Phosphore total maximal (mg P/I)	0,015	0,03	0,06	0,1		
Transparence						
Transparence moyenne estivale (m)	5	3,5	2	0,8		
Bilan de l'oxygène						
Présence ou absence d'une désoxygènation de l'hypolimnion en % du déficit observé entre la	*	50	*	*		
surface et le fond pendant la période estivale (pour les lacs stratifiés)						
Salinité		•				
Acidification			*			
Température						

^{*:} pas de valeurs établies à ce stade des connaissances

N minéral maximal (NH4 + NO3) : azote minéral maximal annuel dans la zone euphotique, c'est-à-dire :

- l'azote minéral « d'hiver », en période de mélange total des eaux, sur échantillon intégré de la zone euphotique, si le temps de séjour est supérieur à 2 mois.
- l'azote maximal observé sur au minimum 3 campagnes « estivales » dans un échantillon intégré de la zone euphotique, si le temps de séjour est inférieur à 2 mois.

PO4 maximal: dans les lacs de temps de séjour supérieur à 2 mois, il s'agit de la valeur « hivernale » en période de mélange total des eaux, sur échantillon intégré de la zone euphotique. Dans les plans d'eau de temps de séjour inférieur à 2 mois, c'est le maximum des valeurs de 3 campagnes estivales.

Phosphore total maximal: dans les lacs de temps de séjour supérieur à 2 mois, il s'agit indifféremment de la moyenne annuelle dans la zone euphotique ou de la valeur hivernale en période de mélange complet des eaux, sur échantillon intégré de la zone euphotique. Dans les plans d'eau de temps de séjour inférieur à 2 mois, c'est le maximum des valeurs de 3 campagnes estivales.

Bilan de l'oxygène : paramètre et limite de classes donnés à titre indicatif (ce paramètre est ici considéré en tant que paramètre complémentaire à l'évaluation de l'état).

Il s'agit de la présentation des résultats bruts, un travail ultérieur d'expertise pouvant amener à une évaluation légèrement différente (ex. : pour un plan d'eau naturellement peu transparent, ce paramètre s'avérera non pertinent et ne sera alors pas pris en compte dans l'évaluation de l'état).

Les règles d'assouplissements décrites dans l'arrêté du 25 janvier 2010 pour définir la classe d'état des éléments de qualité physico-chimiques généraux ont été appliquées.

Polluants spécifiques de l'état écologique

Polluants spécif	iques non synthètiques (analysés sur eau filtrée)
Substances	NQE_MA (μg/l)
Arsenic dissous	Fond géochimique + 4,2
Chrome dissous	Fond géochimique + 3,4
Cuivre dissous	Fond géochimique + 1,4
Zinc dissous	Fond géochimique + 3,1 (si dureté ≤24 mg CaCO3/I)
Ziric dissous	Fond géochimique + 7,8 (si dureté >24 mg CaCO3/I)
Polluants spécifi	iques synthètiques (analysés sur eau brute)
Substances	NQE_MA (μg/l)
Chlortoluron	5
Oxadiazon	0,75
Linuron	1
2,4 D	1,5
2,4 MCPA	0,1

NQE MA: Normes de Qualité Environnementales en Moyenne Annuelle

Au sein des éléments de qualité (EQ), c'est la règle du paramètre le plus déclassant qui est retenue.

L'état écologique (plans d'eau naturels) est donné par l'EQ le plus déclassant (dans la limite de l'état « moyen » pour la physico-chimie et les polluants spécifiques). Les éléments hydromorphologiques n'interviennent que pour le classement en très bon état d'une masse d'eau (indicateur des éléments hydromorphologiques en cours de construction).

Le potentiel écologique (plans d'eau anthropiques) est évalué à partir du paramètre chlorophylle a et des éléments physico-chimiques. Pour pallier l'absence de tous les indicateurs biologiques adaptés pour évaluer le bon potentiel, on considère que les pressions hydromorphologiques hors contraintes techniques obligatoires (CTO) se traduisent par un effet négatif sur les potentialités biologiques des masses d'eau (Cf. arrêté du 25 janvier 2010 : tableau permettant d'attribuer une classe de potentiel écologique en prenant en compte les pressions hydromorphologiques non imposées par les CTO).

Dans le cadre de cette note d'interprétation, il a été considéré que les pressions hydromorphologiques non imposées par les CTO étaient nulles à faibles ce qui induit que le potentiel écologique de la masse d'eau est alors défini par les seuls indicateurs biologiques et physico-chimiques.

<u>Un niveau de confiance est attribué à l'état écologique</u> (selon la qualité de la donnée prise en compte, si l'ensemble des EQ ont été déterminés...). Trois niveaux de confiance sont distingués : 3 (élevé), 2 (moyen), 1 (faible).

Evaluation de l'état chimique (2 classes d'état) :

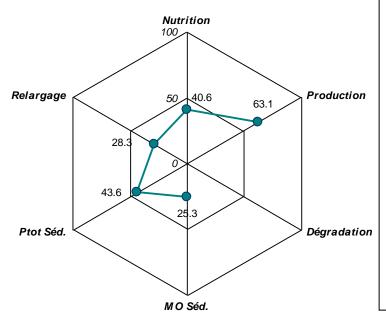
La liste des 41 substances prises en compte dans l'état chimique figure dans l'annexe 8 de l'arrêté du 25 janvier 2010, avec les NQE à respecter en valeur moyenne et en concentration maximale admissible.

Annexe 3 : Résultats de la diagnose rapide

Les indices fonctionnels physico-chimiques

Le calcul des indices avec la valeur des paramètres utilisés est résumé page suivante.

Graphique en radar des indices fonctionnels de Jouarres Suivi 2008

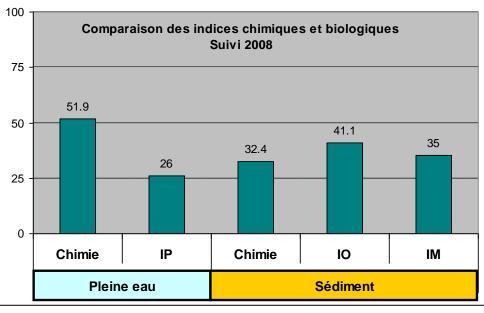


Le tracé des indices est assez irrégulier. L'indice production est particulièrement élevé et ses indices constitutifs (indice transparence et indice pigments chlorophylliens) affichent des valeurs d'ampleur nettement différentes (respectivement 81 et 45). Cela pourrait s'expliquer par les vents violents régnant sur ce secteur associés à la faible profondeur du plan d'eau et à la nature des sédiments du plan d'eau et/ou à la géologie du bassin versant (apports limoneux) qui engendrent une remise en suspension de fines particules dans la colonne d'eau. Ce phénomène biaise alors la relation normalement attendue entre la transparence de l'eau et la production primaire.

La faible profondeur du plan d'eau et sa localisation en milieu venté ne permettent pas la mise en place d'une stratification du plan d'eau qui reste bien oxygéné tout le long du suivi annuel.

Hormis l'indice production, les autres indices fonctionnels se situent dans la fourchette 25-45 correspondant à un milieu oligo-mésotrophe.

Les indices synthétiques : <u>un indice physico-chimique moyen pour chaque compartiment (un pour la pleine eau et un pour le sédiment) est affiché à côté des indices biologiques</u>



IP : Indice Planctonique IO : Indice Oligochètes

IM : Indice Mollusques

L'indice physico-chimique moyen de pleine eau, largement influencé par le résultat de l'indice production, est le seul à dépasser la valeur seuil de 50. L'indice planctonique affiche une valeur plutôt faible, ce qui tendrait à confirmer l'hypothèse avancée dans l'encart précédent : l'indice transparence semblerait donc influencé par d'autres facteurs que la seule production primaire, ce qui surestimerait l'indice production.

Les indices obtenus sur sédiments sont concordant et expriment une bonne qualité globale de ce compartiment. Les indices biologiques IMOL et IOBL ont été appliqués sur le plan d'eau de Jouarres mais les résultats sont à prendre avec précaution, la faible profondeur de ce plan d'eau ne permettant pas la stricte application de ces méthodes.

Jouarres

Les indices de la diagnose rapide

Valeurs brutes et calcul des indices

Les indices physico-chimiques

	Ptot ech intégré hiver (mg/l)	indice Ptot hiver	Ntot ech intégré hiver (mg/l)	indice Ntot hiver	INDICE NUTRITION moyen
2008	0,030	54,7	0 <x<1,24< td=""><td>0<x<53< td=""><td>40,6</td></x<53<></td></x<1,24<>	0 <x<53< td=""><td>40,6</td></x<53<>	40,6

		Secchi moy (m) (3 campagnes estivales)	indice Transparence	Chloro a + Phéop. (µg/l) (moy 3 camp. estivales)	indice Pigments chlorophylliens	INDICE PRODUCTION
I	2008	1,0	81,1	4 <x<5< td=""><td>43.4<x<47< td=""><td>63,1</td></x<47<></td></x<5<>	43.4 <x<47< td=""><td>63,1</td></x<47<>	63,1

	Conso journalière en O2 (mg/m³/j)	INDICE DEGRADATION
2008	-	non applicable (absence de stratification)

	perte au feu	indice Perte au feu séd =
	(% MS)	INDICE stockage MO du séd
2008	3,0	25,3

	pondance entre indices de la se rapide et niveau trophique
Indice	Niveau trophique
0-15	Ultra oligotrophe

0-15	Ultra oligotroph
15-35	Oligotrophe
35-50	Mésotrophe
50-75	Eutrophe
75-100	Hyper eutrophe

	Ptot séd (mg/kg MS)	indice Ptot séd = INDICE stockage des minéraux du séd
2008	647,6	43,6

Rapport Carbone/Azote (C/N):
(dans les sédiments) = 3.74

	Ptot eau interst séd (mg/l)	indice Ptot eau interst	NH4 eau interst séd (mg/l)	indice NH4 eau interst	INDICE RELARGAGE
2008	0,057	21,9	2,52	34,7	28,3

Les indices biologiques

	Indice planctonique IP	Oligochètes IOBL global	Indice Oligochètes IO	Mollusques IMOL	Indice Mollusques IM	
2008	26	11,8 : PM* fort	41,1	7	35	

^{* :} Potentiel Métabolique

Annexe 4 : Potentiel écologique au sens de la DCE

Classes d'état

Très bon (TB)
Bon (B)
Moyen (MOY)
Médiocre (MED)
Mauvais (MAUV)

Niveau de confiance

3	Elevé
2	Moyen
1	Faible

Le potentiel écologique est défini par agrégation de l'état de chacun des éléments de qualité selon les règles décrites dans l'« Arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface ».

				es agrégés des ts de qualité	Polluants	Altérations	D	3 .7*
Nom	Code	Туре	Biologiques	Physico- chimiques généraux	spécifiques de l'état écologique	hydromorphologiques non imposées par les CTO**	Potentiel écologique	Niveau de confiance
Jouarres	FRDL120	ANT*	TB	В	В	Nulles à faibles	В	2/3

^{*} ANT : masse d'eau anthropique / ** CTO : contraintes techniques obligatoires

Les ensembles agrégés des éléments de qualité biologiques et physico-chimiques généraux sont respectivement classés en très bon et bon état.

Concernant les polluants spécifiques de l'état écologique, seuls deux métaux ont été quantifiés ponctuellement sur les campagnes de mai et d'octobre, le cuivre (quantifié trois fois, de 2 à 5 μ g/l) et le zinc (quantifié quatre fois, de 2 à 5 μ g/l). A noter que les limites de quantification employées par le laboratoire d'analyses pour certains métaux (cuivre et arsenic) étaient trop élevées et n'ont pas permis l'utilisation de ces résultats pour évaluer la classe d'état des polluants spécifiques de l'état écologique.

Le tableau suivant détaille la classe d'état de chaque paramètre pris en compte dans les éléments de qualité biologiques et physico-chimiques généraux.

			Paramètres biologiques	Paramètro	es Physico-chi	miques géné	eraux ¹
Nom ME	Code ME	Туре	Chlo-a	Nmin max	PO ₄ ³ · max	Ptot. Max	Transp.
Jouarres	FRDL120	ANT	4,0	<0,26	<0,007	0,03	1,0

^{1 :} le calcul des paramètres de l'élément de qualité nutriments s'est basé sur un temps de séjour moyen annuel > 2 mois

Selon les règles de l'arrêté du 25 janvier 2010, <u>certains paramètres s'avèrent non pertinent localement car naturellement influencés sans cause anthropique significative et peuvent de ce fait ne pas être considérés pour évaluer le potentiel écologique de certaines masses d'eau.</u>

La faible transparence observée sur l'étang de Jouarres semble ainsi plus liée à certaines caractéristiques du plan d'eau (faible profondeur, secteur fortement venté, apports limoneux du bassin versant) plutôt que le résultat de pressions s'exerçant sur le milieu. L'élément de qualité transparence n'a donc pas été utilisé pour évaluer le potentiel écologique de l'étang de Jouarres.

L'étang de Jouarres est ainsi classé en bon potentiel écologique.

Chlo-a: concentration moyenne estivale en chlorophylle-a dans la zone euphotique (µg/L).

 $\label{eq:Nmin max} \textbf{Nmin max}: concentration \ maximale \ en \ azote \ min\'eral \ (NO3-+NH4+) \ (mg/L).$

 $\textbf{PO43-max}: concentration \ maximale \ en \ phosphate \ dans \ la \ zone \ euphotique \ (mg\ P\ /L).$

Ptot. Max: concentration maximale en phosphore dans la zone euphotique (mg/L).

Transp.: transparence (m), moyenne estivale

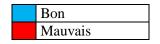
Des paramètres "complémentaires" peuvent être intégrés à l'expertise du potentiel écologique :

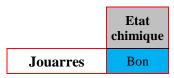
			Paramètres complémentaires
		Physico-chimiques généraux	
Nom ME	Code ME	Туре	Déficit O2
Jouarres	FRDL120	ANT	-

L'élément bilan d'oxygène n'a pas pu être calculé, le plan d'eau ne présentant pas de stratification.

Annexe 5 : Etat chimique au sens de la DCE

Classes d'état chimique





L'étang de Jouarres est classé en **bon état chimique**.

Parmi les 41 substances de l'état chimique, 2 substances ont été quantifiées : il s'agit de deux pesticides, le diuron (quantifié 4 fois à 0.02 µg/l sur les campagnes de mars, mai et août) et la simazine (également quantifiée à 0.02 µg/l sur l'échantillon de fond et sur l'échantillon intégré du mois d'août).

La liste des 41 substances de l'état chimique ainsi que leur Norme de Qualité Environnementale sont précisées dans l'arrêté du 25 janvier 2010.

Les micropolluants quantifiés dans l'eau (sur toutes les substances recherchées : molécules DCE et autres molécules analysées)

Les pesticides quantifiés :

Près de 400 molécules ont été recherchées (dont seule une quinzaine figure dans la liste des 41 substances de l'état chimique) sur l'échantillon intégré de la zone euphotique à chaque campagne de prélèvement et également sur l'échantillon de fond à compter de la deuxième campagne annuelle. En plus des deux herbicides déjà cités, 5 autres substances appartenant toutes aux herbicides ou aux métabolites d'herbicides ont été quantifiées dont certaines systématiquement :

- L'aminotriazole, un herbicide quantifié ponctuellement à 0.05 μg/l;
- La simazine hydroxy, un métabolite d'herbicide, quantifié sur les campagnes de mars, mai et d'octobre de 0.1 à $0.15~\mu\text{g/l}$;
- La terbuthylazine, un herbicide quantifié systématiquement de 0.02 à 0.03 μg/l;
- La terbuthylazine déséthyl, un métabolite d'herbicide quantifié systématiquement de 0.02 à 0.05 μg/l;
- La terbuthylazine hydroxy, un métabolite d'herbicide quantifié systématiquement de 0.13 à $0.36~\mu g/l$.

L'utilisation de la simazine et de la terbuthylazine est interdite en France respectivement depuis 2003 et 2004. L'interdiction de l'utilisation du diuron date du 31 décembre 2008 (postérieurement au suivi). Sur les 60 plans d'eau suivis sur la période 2007-2009, l'étang de Jouarres est de loin celui le plus contaminé en pesticides avec 33 quantifications enregistrées sur l'année (le second ne comptant "que" 15 quantifications).

Les micropolluants quantifiés (hors pesticides):

En complément des substances quantifiées déjà citées (substances de l'état chimique et polluants spécifiques de l'état écologique), 4 autres paramètres ont été quantifiés :

- Trois métaux : le baryum, le bore et le titane. Les deux premiers sont systématiquement quantifiés tandis que le titane n'a été mesuré qu'une seule fois.
- Un organoétain, le dibutylétain, quantifié 2 fois : sur l'échantillon intégré du mois d'août (0.013 μg/l) et sur celui du mois d'octobre (0.02 μg/l).

Les micropolluants quantifiés dans les sédiments : sur les 268 substances recherchées, 19 substances ont été quantifiées. Il ne s'agit que de métaux. Les résultats n'ont pas révélé de teneurs excessives en micropolluants minéraux.

Annexe 6 : Eléments complémentaires suivis

Le suivi a également porté sur le peuplement macrophytique (adaptation du protocole Cemagref) et l'hydromorphologie du plan d'eau (à partir du Lake Habitat Survey).

Les méthodes de suivi de ces deux compartiments sont en cours de construction et il n'existe pas encore d'indice DCE compatible découlant de l'acquisition de ces données.

Les Macrophytes:

La masse d'eau est soumise à des pressions : une variation d'eau importante (jusqu'à 1,5 m annuel), et un batillage conséquent lié à l'agitation du vent d'ouest. Ces facteurs ne favorisent pas l'implantation de macrophytes.

Le recouvrement sur le lac est assez hétérogène. Différentes formations végétales ont été observées : des herbiers de plantes enracinées à potamot ou à myriophylle en épi et cornifle, des roselières à roseau commun et à baldingère.

Quelques développements d'algues ont été observés localement.

Une espèce exotique envahissante a été recensée : le Paspale distique (*Paspalum distichum*). Il forme notamment des roselières basses proches de la berges et s'étalant sur l'eau, concurrençant les espèces végétales indigènes. Aucune espèce protégée n'a été inventoriée.

L'Hydromorphologie:

La méthode aboutit au calcul de deux indices :

✓ LHMS : évaluation de l'altération du milieu ;

✓ LHQA : évaluation de la qualité des habitats du lac.

L'étang des Jouarres obtient une note de **26/42 pour l'indice d'altération du milieu** (LHMS) et de **60/112 pour l'indice reflétant la qualité des habitats** (LHQA). Le milieu est altéré par des berges modifiées sur plus de 40% de son périmètre (digue et enrochements). L'hydrologie et la gestion des eaux engendrent un marnage de 1,5 m sur l'année. Le bassin versant est fortement modifié avec des vignobles et des habitats.

La zone riparienne est pauvre, avec des espèces non hygrophiles. La plage est intéressante avec des substrats diversifiés et une activité morphologique (dépôts, érosion, apport de débris). La zone littorale présente de nombreux habitats sur substrats naturels avec des zones de dépôts. Les macrophytes sont présentes sur le lac avec des espèces d'hélophytes et d'hydrophytes que l'on retrouve sur tous les types de rives. Un îlot végétalisé est installé au milieu du lac.

LHMS:	indice	d'altération	du milieu

LHQA: indice reflétant la qualité des habitats

pression	variable	note LHMS	note/	Zone	critères		note	note	note LHQA	note/
modification de la grève		4	8	Z			LHQA	sur/	/thème	
% rives en génie civil (moyenne)		2			structure végétation	7	3	4		
PO avec protections de berges		4		berges (riparienne)	longévité de la végétation		0	4		
PO avec affouillement	1	0		berges	recouvrement des occupations des sols naturelles	6	2	4	10	20
usage intensif de la grève	12	4	8	ber	•	3	3	4	10	20
% rive avec couverture non naturel		4		(r.j	diversité des occupations des sols naturelles	_	2		†	
PO avec couvert non naturel		4		-	diversité de substrats de haut de berges	2	<u> </u>	4		
usages du lac	3	6	8		présence de talus terres et sables supérieur à 1m		1	4		
hydrologie (ouvrage)	dh =1,5m	8	8	plage/grève	PO avec ligne de dépôts		1	4		
transport solide	7.6	4	6	150	proportion de berges naturelles	7	3	4	15	24
% rive érodée		0		age	diversité des berges naturelles	3	3	4	1.5	
PO avec dépôts		0		pl	proportion de grèves naturelles	7	3	4		
recouvrement îles et dépôts espèces nuisibles	1	0	- 4		diversité des substrats de grève	6	4	4		
•	1	-	4		variations de profondeur (coefft de variation)	0.6	2	4		
Note globale		<u>26</u>	42		recouvrement des substrats naturels	10	4	4	ĺ	
PO: points d'observation					diversité des substrats littoraux naturels	6	4	4		
				littorale	recouvrement des macrophytes	2.4	2	4	23	32
				itto	extention littorale des macrophytes	2	1	4	23	32
				_	diversité des macrophytes rencontrées	5	4	4		
					recouvrement des habitats piscicoles	1.5	2	4		
					diversité des habitats littoraux	4.0	4	4		
				ပ	diversité des habitats naturels	2	10	20		
			le lac	nombre d'îles	1	2	10	12	36	
			Je	nombre d'îles deltaïques	0	0	6			
					Note globale				60	112

Annexe 7 : Résultats du suivi piscicole



Fiche synthétique état du peuplement piscicole

Protocole CEN 14757

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

Plan d'eau : **JOUARRES (11)** Réseau : **DCE RCS - RCO**

Superficie: **104 Ha** Zmax: **7 m env.**

Date échantillonnage : 22 au 24/10/2008 Opérateur : ONEMA (DiR8 et SD11)

Nb filets benthiques : 16 (720 m2) nb filets pélagiques : 0 (Zmax < 10m)

Composition et structure du peuplement :

	Pource	ntages	Rendements	surfaciques
Espèces	20	08	200	08
Especes	numérique	pondéral	numérique	pondéral
	%	%	ind./10 ares	gr./10 ares
ABL	2%	0.4%	13	217
BRB	10%	6%	65	3065
BRE	3%	8%	19	3897
cco	2%	24%	13	12164
CMI	0.2%	5%	1	2747
GAR	61%	33%	403	16696
PER	18%	12%	119	6081
PES	1%	0.03%	6	17
SAN	4%	11%	25	5431
Total	100%	100%	664	50314

Diversité piscicole: 8 espèces

ABL : ablette / BRB : brème bordelière / BRE : brème commune / CCO : carpe commune / CMI : carpe miroir / GAR : gardon / PER : perche / PES : perche soleil / SAN : sandre

Tab. 1 : Résultats des pêches sur le plan d'eau de Jouarres

Lors de la campagne de 2008, 8 espèces ont été capturées sur le plan d'eau de Jouarres (carpe commune CCO et carpe miroir CMI sont une même espèce). Le peuplement est largement dominé numériquement par le gardon et, dans une moindre mesure, par la perche et la brème bordelière. Sur le plan pondéral, gardon, carpe commune, puis perche et sandre, apparaissent majoritaires.

L'ensemble du peuplement est constitué ainsi d'espèces relativement tolérantes vis-à-vis des habitats et de la qualité de l'eau.

Distribution spatiale des captures :

	Filets benthiques								
strates (m)	ABL	BRB	BRE	∞	CMI	GAR	PER	PES	SAN
0-3	7	22	6	4		257	70	4	8
3-6	2	25	8	5	1	33	16		10
Total	9	47	14	9	1	290	86	4	18

ABL: ablette / BRB: brème bordelière / BRE: brème commune / CCO: carpe commune / CMI: carpe miroir / GAR: gardon / PER: perche / PES: perche soleil / SAN: sandre

Tab. 2 : Distribution spatiale des captures observées en 2008 sur le plan d'eau de Jouarres (effectifs bruts)

Les espèces recensées colonisent l'ensemble de la zone benthique du plan d'eau. La faible profondeur engendre une homogénéité de la température et de l'oxygénation de la colonne d'eau, qui rapproche son fonctionnement de celui d'un étang. Le brassage régulier des eaux par le vent influence également les conditions thermiques et oxymétriques du plan d'eau, compte tenu de sa profondeur modeste.

Les captures de gardon, de perche et de juvéniles de brème bordelière sont beaucoup plus importantes dans la strate 0-3 mètres que dans la strate 3-6 mètres. Si ces espèces peuvent montrer une affinité marquée pour les habitats de bordure de la zone littorale, et ce d'autant plus qu'ils sont réduits sur le plan d'eau, les conditions de vent très fort lors de l'échantillonnage peuvent également influencer la répartition spatiale des espèces de ce petit plan d'eau peu profond, qui peuvent alors trouver un relatif refuge dans les zones de bordure moins brassées.

Structure des populations majoritaires :

Le gardon, ubiquiste et eurytope, est l'espèce la plus abondante de l'échantillon. L'examen de la structure de sa population met en évidence un état dynamique et une dominance des juvéniles de une année. Le déficit apparent en alevins de l'année peut provenir d'une lacune de prospection ou refléter une mauvaise réussite de la reproduction cette année.

La population de perche est dominée par les alevins et juvéniles (90 à 110 mm). L'efficacité apparente de la reproduction et de la survie de fin d'été ne se traduit cependant pas par une densité significative des cohortes plus âgées et les individus de 2 et 3 ans sont absents de l'échantillon. Quelques individus adultes sont capturés. Cette situation reflète un recrutement très variable en fonction des années, dont les causes peuvent avoir plusieurs origines (étranglement trophique, parasitisme, réussite aléatoire de la reproduction les années précédentes, disponibilité des habitats...).

Éléments de synthèse :

Le plan d'eau de Jouarres montre un peuplement piscicole qui peut être qualifié de perturbé. Le gardon, espèce ubiquiste, domine ainsi largement les captures et la perche présente des difficultés à accomplir l'ensemble de son cycle de développement.

Ces premiers éléments de diagnostics seront à consolider lors des prochaines campagnes de pêche scientifique.